

Gouvernance R.S.E

1. Objet et périmètre

Le présent document définit le dispositif de gouvernance RSE de GAMMA Industries.

Il décrit l'organisation, les rôles, les processus de décision et de suivi permettant d'intégrer les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la stratégie et les opérations de l'entreprise. Le rapport RSE codifié GKD00 est édité chaque année en fin de premier trimestre.

Ce dispositif s'applique à l'ensemble des activités de GAMMA Industries :

- Siège administratif de Sèvres (92)
- Site de production de Formerie (60)

2. Principes de gouvernance RSE

La gouvernance RSE de GAMMA Industries repose sur les principes suivants :

- ✚ Engagement de la Direction : la RSE est portée au plus haut niveau de l'entreprise
- ✚ Intégration stratégique : les enjeux RSE sont intégrés aux décisions économiques, industrielles et sociales
- ✚ Transparence : communication régulière des actions, résultats et objectifs
- ✚ Amélioration continue : revue annuelle des performances ESG et ajustement des plans d'action
- ✚ Dialogue avec les parties prenantes : prise en compte des attentes internes et externes

3. Organisation et responsabilités

3.1 Rôles et responsabilités

La gouvernance RSE est structurée comme suit :

Président

- ✚ Porte la vision et les engagements RSE
- ✚ Valide la stratégie RSE et les objectifs pluriannuels
- ✚ Garantit les moyens nécessaires à la mise en œuvre

Comité de Direction (CODIR)

- ✚ Intègre les enjeux RSE dans les décisions stratégiques
- ✚ Suit les indicateurs ESG
- ✚ Valide les plans d'actions annuels

Responsable RSE / QHSE & SI

- ✚ Coordonne la démarche RSE
- ✚ Pilote la collecte des données ESG
- ✚ Prépare le reporting RSE et EcoVadis
- ✚ Propose des actions d'amélioration

Direction Administrative et Financière

- ✚ Intègre les enjeux RSE dans le pilotage financier
- ✚ Contribue à la transparence fiscale et au reporting

CSE (Comité Social et Économique)

- ✚ Est informé des orientations et résultats RSE
- ✚ Participe au dialogue social et à la remontée des attentes des salariés

Managers et collaborateurs

- ✚ Contribuent à la mise en œuvre opérationnelle de la RSE
- ✚ Appliquent les politiques et procédures RSE dans leurs activités

4. Processus de pilotage et de décision

4.1 Définition des objectifs RSE

Les objectifs RSE sont :

- ✚ Définis annuellement
- ✚ Alignés avec les piliers Environnement, Social et Gouvernance
- ✚ Validés en CODIR

Ils s'appuient notamment sur :

- ✚ Les résultats EcoVadis
 - ✚ Le bilan carbone
 - ✚ Les indicateurs RH et QHSE
 - ✚ Les attentes clients et réglementaires
-

4.2 Pilotage et animation

- ✚ Une revue RSE est réalisée au minimum une fois par an en CODIR
 - ✚ Des points d'avancement peuvent être réalisés en cours d'année selon les enjeux
 - ✚ Les actions RSE sont intégrées aux plans d'actions QSE et RH existants
-

5. Suivi, reporting et amélioration continue

5.1 Indicateurs et tableaux de bord

GAMMA Industries suit des indicateurs ESG clés, notamment :

- ✚ Émissions de CO₂ (Scopes 1, 2 et 3)
- ✚ Taux de recyclage des déchets
- ✚ Part de matières premières recyclées
- ✚ Accidents du travail
- ✚ Formation et égalité professionnelle
- ✚ Évaluation RSE des fournisseurs

Ces indicateurs sont consolidés annuellement et partagés en CODIR.

5.2 Reporting et évaluations externes

- ✚ Un rapport RSE annuel est rédigé
 - ✚ Une évaluation EcoVadis est réalisée et mise à jour régulièrement
 - ✚ Les résultats sont utilisés pour définir des axes de progrès
-

5.3 Amélioration continue

Chaque année :

- ✚ Les résultats sont analysés
- ✚ Les écarts sont identifiés
- ✚ De nouveaux objectifs sont fixés
- ✚ Les actions sont priorisées en fonction des risques et impacts

6. Implication des parties prenantes

GAMMA Industries identifie et prend en compte ses parties prenantes :

- + Salariés
- + Clients
- + Fournisseurs
- + Partenaires
- + Institutions et collectivités

Les modalités d'échange incluent :

- + Réunions CSE
 - + Relations commerciales et fournisseurs
 - + Clauses RSE dans les contrats et commandes
 - + Communication des engagements RSE
-

7. Validation et mise à jour

Le présent document est :

- + Validé par la Direction
- + Mis à jour au minimum tous les 2 ans ou en cas d'évolution majeure
- + Diffusé en interne et disponible sur demande pour les parties prenantes externes

Fait à Sèvres, le 03/02/2026

Pour GAMMA Industries

François ROSEN
Président

